RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

Commune recherchée :

70100 Gray

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

INONDATION	sur ma commune : EXISTANT
REMONTÉE DE NAPPE	sur ma commune : EXISTANT
SÉISME	sur ma commune : FAIBLE
MOUVEMENTS DE TERRAIN	sur ma commune : EXISTANT
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	sur ma commune : IMPORTANT
RADON	sur ma commune : FAIBLE

2 Risques technologiques identifiés :

POLLUTION DES SOLS	sur ma commune : CONCERNÉ
RISQUES MINIERS	sur ma commune : EXISTANT

Risque d'inondation sur Gray

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

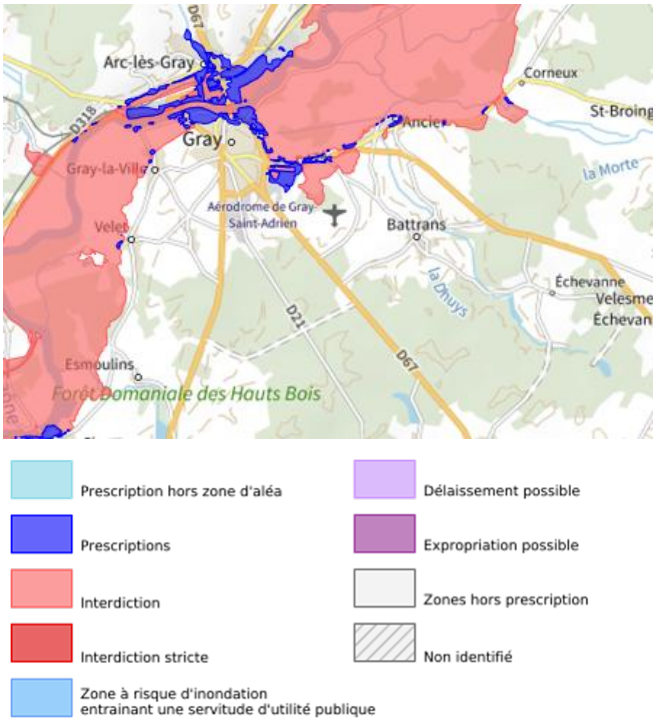

Informations détaillées :

PPRN : PPRN-I - Saône-partie 70 (PPRN-I_2024_0004)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Saône-partie 70 a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
- 04 : Interdiction stricte

Date de prescription : 16/06/1998
Date d'approbation : 05/06/2007
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

Risque d'inondation sur Gray

AZI : AZI SAONE

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

DDRM : DDRM70

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Inondation

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1806551A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/01/2018	10/03/2018
INTE0200119A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/01/2002	28/03/2002
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500497A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/08/1995	15/10/1995
NOR19840511	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/02/1984	24/05/1984
NOR19830720	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/05/1983	26/07/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983
NOR19821224	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/11/1982	26/12/1982
NOR19821224	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/10/1982	26/12/1982

Risque de remontées de nappe sur Gray

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.
Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Gray

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).

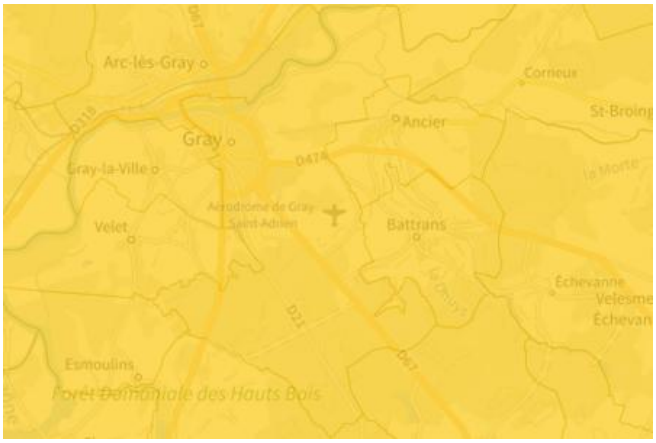

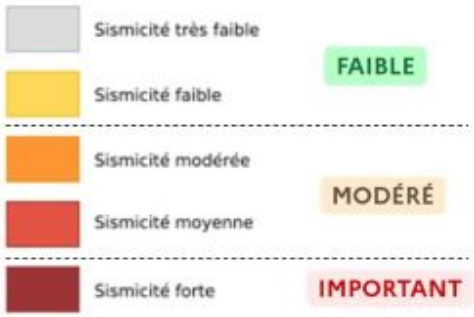

Informations détaillées :

DDRM : DDRM70

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Séisme

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Gray

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.
Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).
Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

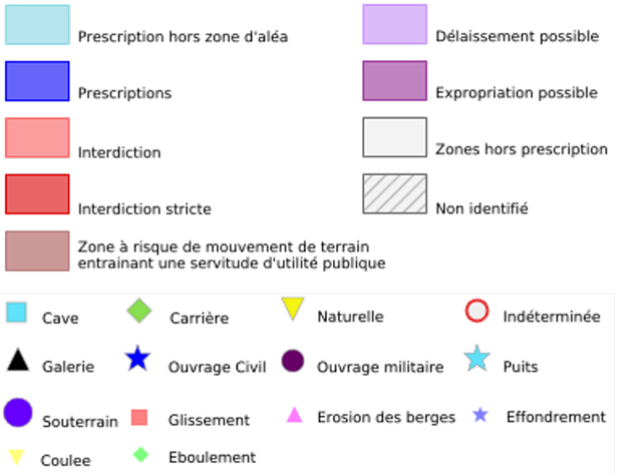

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement

Informations détaillées :

DDRM : DDRM70

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)
Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Gray

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

70100 Gray

Risque de retrait gonflement des argiles sur Gray

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

Informations détaillées :

RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prevenir le risque.

3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2118485A	Sécheresse	01/07/2020	09/07/2021
INTE1926068A	Sécheresse	01/10/2018	26/10/2019
INTE0600132A	Sécheresse	01/07/2003	11/03/2006

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

70100 Gray

Risque radon sur Gray

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

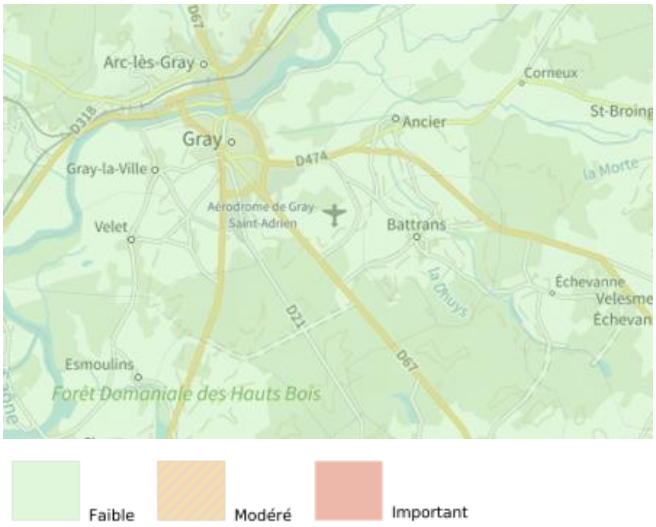

Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de pollution des sols sur Gray

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
  Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 107 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
  La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.
Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque minier sur Gray

Risque sur la commune EXISTANT

A l'arrêt de l'exploitation des mines souterraines, et en dépit des travaux de mise en sécurité, peuvent se produire plusieurs types de risques.
Il y a généralement des mouvements résiduels de terrain : effondrements localisés ou généralisés, affaissements. Les dommages peuvent être importants et affecter les bâtiments, la voirie ainsi que les réseaux notamment de gaz et d'eau.
Selon leur nature, les anciennes exploitations minières peuvent générer d'autres risques : pollution de l'eau, inondation par remontée des eaux en zones affaissées, explosions gazeuses (grisou), émissions de gaz asphyxiants, toxiques ou de radioactivité (uranium ou radon).

Informations détaillées :

DDRM : DDRM70

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Affaissement minier

Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

3 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
FRCAA0001317	naturelle	
FRCAA0001318	naturelle	la fontaine résurgence de saint Laurent
FRCAW0022511	naturelle	Entonnoir du Creux Mamés

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000514501	Ancienne usine à goudron de la Gare d'Eau	En cours

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

107 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4092839	FOUINETEAU Industries S.A.	En arrêt	
SSP3854152	Transformateur	Indéterminé	
SSP3854101	DLI	Indéterminé	
SSP3854049	Vente et réparation de matériel agricole	Indéterminé	
SSP3853815	Travaux de terrassement courants et	Indéterminé	
SSP3853814	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3853813	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3853812	Décharge	Indéterminé	
SSP3853644	Carrière de matériaux alluvionnaires	Indéterminé	
SSP3853477	Pressing	En arrêt	
SSP3853476	Pressing	Indéterminé	
SSP3853475	Laminage à froid de feuillards	En arrêt	
SSP3853474	Gestion de l'eau et assainissement	Indéterminé	
SSP3853473	DLI	Indéterminé	
SSP3853472	Station-service	Indéterminé	
SSP3853471	DLI	Indéterminé	
SSP3853470	Atelier entretien-réparation	Indéterminé	
SSP3853469	Fabrication de meubles	Indéterminé	
SSP3853468	Charge d'accumulateur	En arrêt	
SSP3853467	Station-service	Indéterminé	
SSP3853466	DLI	Indéterminé	
SSP3853465	Photogravure	Indéterminé	
SSP3853464	Station-service	Indéterminé	
SSP3853463	Atelier entretien-réparation	Indéterminé	
SSP3853462	DLI	Indéterminé	
SSP3853461	Commerce de gros d'équipements	Indéterminé	
SSP3853460	Transformateur	Indéterminé	
SSP3853459	Application de peinture	Indéterminé	
SSP3853457	Transformateur	Indéterminé	
SSP3853456	Transformateur	Indéterminé	
SSP3853455	Transformateur	Indéterminé	
SSP3853454	Transformateur	Indéterminé	
SSP3853453	Moulage de matière plastique	Indéterminé	
SSP3853452	Station-service	Indéterminé	
SSP3853451	Production de volets roulants	Indéterminé	
SSP3853109	Fabrication d'articles métalliques et	En arrêt	
SSP3852496		Indéterminé	
SSP3852495	Dépôt de liquides inflammables (DLI)	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3852494		Indéterminé	
SSP3852493		Indéterminé	
SSP3852492		Indéterminé	
SSP3852491		Indéterminé	
SSP3852490		En arrêt	
SSP3852489		Indéterminé	
SSP3852488	tissagmécanique de coton	Indéterminé	
SSP3852487		Indéterminé	
SSP3852486		Indéterminé	
SSP3852485	Bobinage électrique	Indéterminé	
SSP3852484	Fonderie et constructions mécaniques	En arrêt	
SSP3852483		Indéterminé	
SSP3852482		Indéterminé	
SSP3852481		Indéterminé	
SSP3852480		Indéterminé	
SSP3852479		Indéterminé	
SSP3852478		En arrêt	
SSP3852477		En arrêt	
SSP3852476		Indéterminé	
SSP3852475	Négociant en fromages	En arrêt	
SSP3852474		Indéterminé	
SSP3852473		Indéterminé	
SSP3852472		Indéterminé	
SSP3852471	Dépôt de liquides inflammables (DLI)	En arrêt	
SSP3852470	Dépôt de liquides inflammables (DLI)	Indéterminé	
SSP3852469		Indéterminé	
SSP3852468		Indéterminé	
SSP3852467		En arrêt	
SSP3852466	Garage	En arrêt	
SSP3852465	Station-service	En arrêt	
SSP3852464		Indéterminé	
SSP3852463	Tannerie	En arrêt	
SSP3852462	Atelier de chaudronnerie-tôlerie	En arrêt	
SSP3852461		Indéterminé	
SSP3852460	Garage	En arrêt	
SSP3852459		Indéterminé	
SSP3852458	Dépôt de liquides inflammables (DLI)	En arrêt	
SSP3852457		Indéterminé	
SSP3852456	Cooperative agricole	Indéterminé	
SSP3852455		Indéterminé	
SSP3852454	Dépôt de liquides inflammables (DLI)	Indéterminé	
SSP3852453		Indéterminé	
SSP3852452	Dépôt de liquides inflammables (DLI)	Indéterminé	
SSP3852451		Indéterminé	
SSP3852450		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3852449		Indéterminé	
SSP3852448	BLANCHISSERIE - TEINTURERIE DE	En arrêt	
SSP3852447		Indéterminé	
SSP3852446		Indéterminé	
SSP3852445		Indéterminé	
SSP3852444		Indéterminé	
SSP3852443	TRANSPORTS ROUTIERS DE	Indéterminé	
SSP3852442		En arrêt	
SSP3852441	Réparation et entretien de véhicules	En arrêt	
SSP3852440		Indéterminé	
SSP3852439	Aérodrome de Gray-St Adrien	Indéterminé	
SSP3851981	Travail du bois	Indéterminé	
SSP3851980	Station-service	En arrêt	
SSP3851979		En arrêt	
SSP3851978		Indéterminé	
SSP3851977		Indéterminé	
SSP3851976		En arrêt	
SSP3851975		Indéterminé	
SSP3851974		Indéterminé	
SSP3851973		Indéterminé	
SSP3851972	Atelier de carrosserie	En arrêt	
SSP3851971	Garage / Station-service	Indéterminé	
SSP3851970		Indéterminé	
SSP3851969	Atelier de carrosserie	Indéterminé	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'... INONDATION ?

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER un diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ votre kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ les dispositifs de protection à installer :** sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ une zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ,** si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation

NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZENTHESIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS DE...

SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques

Après les secousses

SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer

ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami

EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS